

# Orientation 4 Tendre vers une gestion raisonnée des espaces

## Orientation 4 Tendre vers une gestion raisonnée des espaces

### Mesures contractuelles permettant d'atteindre cette orientation

#### Contributions attendues des communes

"Réalisent un diagnostic agricole et paysager avant de réaliser leurs documents d'urbanisme"

#### Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

"Encourage les communes à faire des diagnostics agricoles et paysagers avant de faire des documents d'urbanisme"

page 100

Référence ID de l'article : #1151

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-01 14:05